

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 6

**Résolutions adoptées à la 1022<sup>e</sup> séance  
tenue le 9 juin 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 juillet 2008

E-1022-3 RENOUVELLEMENT DE LA CHAIRE DE RECHERCHE ISIS  
PHARMACEUTICALS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. approuve la signature de l'entente établissant le renouvellement de la Chaire de recherche Isis Pharmaceuticals de l'Université de Montréal portant sur « New studies related to Design and Synthesis of RNA-Binding Molecules », selon le document A-16/1022<sup>e</sup>/971 déposé aux archives
2. autorise monsieur Joseph Hubert, vice-recteur–Recherche, et madame Francine Verrier, secrétaire générale, à signer cette entente après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques ;
3. renouvelle le mandat de monsieur Stephen Hanessian à titre de titulaire de la Chaire de recherche Isis de l'Université de Montréal pour un mandat de trois (3) ans débutant à la date effective de l'entente établissant le renouvellement de la Chaire.

E-1022-4 ACCORD DE CONTRIBUTION ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LE  
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE  
INTERNATIONAL DU CANADA (MAECI), DANS LE CADRE DU PROJET  
« RENFORCEMENT DES CAPACITÉS FRANCOPHONES EN OPÉRATIONS DE  
PAIX »

Le Comité exécutif

1. approuve l'accord de contribution entre l'Université de Montréal et le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, dans le cadre du projet « Renforcement des capacités francophones en opérations de paix », selon le document A-16/1022<sup>e</sup>/972 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Luc Vinet, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer cet accord, après que le Bureau des affaires juridiques l'aura visé.

E-1022-5 ÉQUIPE DE NÉCOGIATION DU SGPUM

Le Comité exécutif

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 2 de 6

**Résolutions adoptées à la 1022<sup>e</sup> séance  
tenue le 9 juin 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 juillet 2008

1. constitue le Comité patronal de négociation de la convention collective par la nomination au sein de ce comité des personnes suivantes :
  1. Me André Baril à titre de porte-parole de l'étude McCarthy Tétrault
  2. M. Michel D. Laurier, doyen, Faculté des sciences de l'éducation;
  3. Mme Anne-Marie Boisvert, vice-doyenne aux négociations, Faculté de droit;
  4. M. Serge Dubé, vice-doyen aux affaires professorales, Faculté de médecine;
  5. M. Elvio Buono, directeur général adjoint et directeur du Bureau du personnel enseignant, (Direction des ressources humaines);
  6. M. Yves Du Sablon, directeur de la division des relations de travail (Direction des ressources humaines);
2. confie au comité le mandat de négocier au nom de l'Université de Montréal le renouvellement de la convention collective du SGPUM échue depuis le 31 mai 2008.

E-1022-6 FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES

Le Comité exécutif

1. maintient ses décisions quant au niveau des frais d'admission et fixe les frais de gestion à 1,66\$/crédit et maintient la règle de dé plafonnement.
2. suspend sa décision quant à la cotisation relative aux SAE et au CEPSUM et fixe celle-ci à 7\$/crédit pour la session d'automne 2008.
3. approuve les paramètres de l'entente cadre en vue des négociations pour le financement des Services aux étudiants et du CEPSUM, selon le document A-16/1022<sup>e</sup>/982.3 déposé aux archives;
4. approuve l'entrée en vigueur de ces modifications le 9 juin 2008 et l'application aux inscriptions des étudiants faites à compter de ce jour.

E-1022-7 AUTORISATION DE SIGNATURES

Le Comité exécutif

1. autorise les personnes suivantes :
  - M. Luc Vinet, recteur
  - M. Guy Breton, vice-recteur exécutif
  - M. Eric Filteau, vice-recteur adjoint administration
  - Mme Louise Vanasse, directrice – Division expertise comptable et formation

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 3 de 6

**Résolutions adoptées à la 1022<sup>e</sup> séance  
tenue le 9 juin 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 juillet 2008

Mme Lyne Bélair, adjointe à la directrice – Division expertise comptable et formation

Mme Andrée Mayrand, directrice – Directrice, Gestion des placements

Mme Nicole Doré, directrice – Division opérations et traitements comptables

M. Alain Sauvageau, conseiller principal – Division trésorerie et gestion des risques

M. Matthew Nowakowski, directeur des services financiers

- a) à signer ou autrement attester, reconnaître et ratifier tout acte, titre, convention, certificat, procuration, transfert ou quittance concernant la souscription, l'achat, la vente, l'échange, le transfert et l'encaissement de valeurs mobilières de l'Université de Montréal, tels : actions, obligations, débentures ou autres droits ou titres négociables, de même que tous effets de commerce y reliés, que tels placements soient souscrits, enregistrés détenus ou reconnus nominativement pour ou par l'Université en son nom propre ou en fiducie pour l'un ou l'autre de ses corps ou organismes;
  - b) à signer tous chèques, garanties, lettres de change et autres effets de commerce, de même que tous titres et documents bancaires tirés, souscrits ou autrement reconnus pour et au nom de l'Université de Montréal.
  - c) À utiliser au besoin, pour signature des chèques seulement tout procédé graphique ou mécanique jugé approprié.
2. libère toutes banques auxquelles l'Université de Montréal produira un spécimen approuvé de signature par procédé graphique ou mécanique de toute responsabilité pouvant découler de l'usage non autorisé, erroné ou illégal de tel procédé, et les tient quittes et indemnes de toutes réclamations consécutives à tel usage non autorisé, erroné ou illégal, pourvu et sous réserve que telles banques procèdent à la vérification et à la conformité des spécimens de signatures et du procédé graphique ou mécanique;
  3. autorise le vice-recteur exécutif ou la secrétaire générale à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire;

étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 4 de 6

**Résolutions adoptées à la 1022<sup>e</sup> séance  
tenue le 9 juin 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 juillet 2008

E-1022-11.1 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE  
DOYEN DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Le Comité exécutif nomme M. René Durocher, administrateur exerçant les fonctions de doyen suppléant jusqu'au 31 août 2008.

E-1022-11.2 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE  
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

Le Comité exécutif nomme M. Robert Tardif, administrateur exerçant les fonctions de directeur du Département de santé environnementale et santé au travail pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2008.

E-1022-11.3 NOMINATION DE DIRECTEURS INTÉRIMAIRES DU DÉPARTEMENT DE  
GÉOGRAPHIE ET DU CENTRE CANADIEN D'ÉTUDES ALLEMANDS

Le Comité exécutif nomme

1. M. François Courchesne, directeur intérimaire du Département de géographie pour deux mandats consécutifs, le premier, à compter du 1<sup>er</sup> juin et le second, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008 et jusqu'au 31 mai 2009.
2. M. Laurence Mc Falls, directeur intérimaire du Centre canadien d'études allemandes et européennes pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009.

E-1022-11.4 NOMINATION DE CO-DIRECTEURS INTÉRIMAIRES DU CENTRE DE  
RECHERCHE SUR LE MULTIMÉDIA (CITÉ)

Le Comité exécutif nomme

1. M. Jean-Michel Salaun, codirecteur intérimaire du Centre de recherche sur le multimédia (CITÉ) pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009.
2. M. François Cooren, codirecteur intérimaire du Centre de recherche sur le multimédia (CITÉ) pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 5 de 6

**Résolutions adoptées à la 1022<sup>e</sup> séance  
tenue le 9 juin 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 juillet 2008

E-1022-11.5 NOMINATION DE PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent aux documents A-16/1022<sup>e</sup>/975.1 et 975.2 déposés aux archives.

E-1022-11.6 NOMINATION DE MEMBRES DE COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Le Comité exécutif

1. approuve les nominations suivantes pour un mandat de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2008:

Pour le Comité universitaire d'éthique de la recherche (CUÉR) :  
M. Walid Romani, représentant étudiant, pour un premier mandat;

Pour le Comité d'éthique de la recherche des sciences de la santé (CÉRSS) :  
Mme Marianne Dion-Labrie, spécialiste en éthique, pour un premier mandat;  
Mme Cathy Dresdell, représentante de la collectivité, pour un premier mandat;  
M. Robert Ganache, représentant de la collectivité, pour un premier mandat;  
M. Simon Héту, représentant de la collectivité, pour un premier mandat;  
Mme Marie-Josée Bernardi, experte en droit, pour un premier mandat;  
Mme Anne-Marie Tassé, membre substitut spécialisée en droit, pour un premier mandat.

Pour le Comité plurifacultaire en éthique de la recherche (CPÉR) :  
M. François Bowen, président, pour un deuxième mandat;  
M. Pierre Lapointe, représentant de la Faculté des sciences de l'éducation, pour un deuxième mandat;  
Mme Marie-Thérèse Boisvert, représentante de la collectivité, pour un deuxième mandat;  
M. Luc Gagnon, représentant de la collectivité, pour un premier mandat.

2. approuve les nouvelles fonctions de deux membres actuelles du Comité plurifacultaire en éthique de la recherche (CPÉR) :

Mme Hélène Trudeau, experte en droit – auparavant membre substitut spécialisée en droit;  
Mme Élise Charpentier, membre substitut spécialisée en droit – auparavant membre experte en droit.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 6 de 6

**Résolutions adoptées à la 1022<sup>e</sup> séance  
tenue le 9 juin 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 8 juillet 2008

---

E-1022-12.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents de la série A-16/1022<sup>e</sup>/969 (série 969 à 969.6) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-1022-12.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/1022<sup>e</sup>/970 (série 970 à 970.4) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

La secrétaire générale,  
Francine Verrier